

PLAN 2018
2023
D' ACTIONS
REGIONAL
EN FAVEUR DE LA SANTE BUCCO-DENTAIRE

État des lieux de l'offre en santé bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine

Septembre 2019



SOMMAIRE

1	État des lieux de l'offre de soins bucco-dentaires en Nouvelle-Aquitaine	4
1.1	Démographie des chirurgiens-dentistes (Sources Ordre National des Chirurgiens-Dentistes)	4
1.1.1	Densités en chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine	4
1.1.2	Répartition des chirurgiens-dentistes par spécialités en Nouvelle-Aquitaine (Sources Ordre National des Chirurgiens-Dentistes)	7
1.2	Les différents modes d'exercice en Nouvelle-Aquitaine	8
1.2.1	Exercice individuel	8
1.2.2	Exercice coordonné	9
1.2.2.1	Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)	9
1.2.3	Exercice salarié	10
1.2.3.1	Centres de santé dentaires et cabinets dentaires des caisses de la Sécurité sociale	10
1.2.3.2	Odontologie dans les établissements de santé	11
1.3	Une offre bucco-dentaire graduée afin de répondre aux besoins de soins dentaires de tous les publics	15
1.3.1.1	Les cabinets dentaires de ville	16
1.3.1.2	Les consultations dédiées	16
1.3.1.3	Les centres spécialisés d'accès aux soins somatiques	16
1.3.1.4	Les soins sous anesthésie générale	17
1.3.1.5	Le référent handicap départemental	20
1.4	Les dispositifs de soins à destination des personnes atteintes de maladies rares orales et dentaires	21
1.5	Les dispositifs d'accès aux soins et de soins dentaires	21
1.5.1	Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)	21
1.5.1.1	Les PASS bucco-dentaires	21
1.5.1.2	Les PASS généralistes et psychiatriques	22
1.5.2	Les organismes associatifs et humanitaires	22
1.5.3	Les réseaux et associations de soins dentaires	23
1.6	La permanence des soins dentaires	23
1.6.1	En région ancienne Aquitaine	23
1.6.2	En région ancienne Poitou-Charentes	24
1.6.3	En région ancienne Limousin	24
2	État des lieux de l'offre de prévention bucco-dentaire en nouvelle-aquitaine	25
2.1	Description de l'offre de prévention en Nouvelle-Aquitaine	25
2.1.1	Offre de prévention régionale	25
2.1.2	Offre de prévention par départements	25
2.2	Les financeurs de programmes et d'actions de prévention en Nouvelle-Aquitaine	30
2.2.1	Les plans de l'Agence Régionale de Santé	30
2.2.2	Les programmes de l'Assurance Maladie	30
2.2.3	Les programmes de la Mutualité Sociale Agricole	31
2.2.4	Les actions soutenues par les Conférences des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées	31
2.3	Les principaux opérateurs de prévention en Nouvelle-Aquitaine	31
2.3.1	L'UFSBD	32
2.3.2	L'IREPS	32
2.3.3	La Mutualité Française	32
2.3.4	Les établissements de santé	33
2.3.5	L'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux	34
2.3.6	Les CPAM et MSA	35

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration du plan régional en faveur de la santé bucco-dentaire, il a été constaté par les différents partenaires que les dispositifs d'accès aux soins dentaires ainsi que les dispositifs de soins dentaires en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (dépendance, handicap, précarité) étaient difficilement identifiés et repérés.

Il apparaît indispensable de repérer l'offre en matière de dispositifs de soins et d'accès aux soins dentaires en faveur des personnes en situation de vulnérabilité mais également de connaître les différents organismes porteurs de ces dispositifs.

La connaissance de l'offre en matière d'actions de prévention et de dépistages bucco-dentaires doit permettre de développer une offre complémentaire sur le territoire et adapter la forme de ces actions en fonction des besoins identifiés.

Cet état des lieux de l'offre de santé bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine répond à plusieurs enjeux :

- Dresser un état des lieux de l'offre de soins bucco-dentaires en Nouvelle-Aquitaine ;
- Recenser les différents acteurs et opérateurs de soins bucco-dentaires en Nouvelle-Aquitaine ;
- Garantir l'accessibilité des soins et réduire les disparités territoriales ;
- Cartographier les actions de prévention et de dépistage bucco-dentaires à destination des personnes en situation de vulnérabilité par département ;
- Recenser les différents acteurs et opérateurs dédiés à la mise en place des actions de prévention et de dépistage bucco-dentaires sur les différents départements.

Les données présentées dans cet état des lieux ne sont pas exhaustives, car recueillies sur une base déclarative à partir de deux questionnaires envoyés en fin d'année 2018 aux partenaires et opérateurs identifiés par l'ARS.

Les premières données sur le volet "Offre de soins" ont été complétées par celles obtenues par le Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine.

Ce document fera l'objet d'actualisations au cours du plan régional en faveur de la santé bucco-dentaire sur la période 2018-2023.

Une communication auprès du grand public et des professionnels sera réalisée afin de faire connaître ces offres de prévention et ces dispositifs de soins bucco-dentaires.

1 État des lieux de l'offre de soins bucco-dentaires en Nouvelle-Aquitaine

1.1 Démographie des chirurgiens-dentistes (Sources Ordre National des Chirurgiens-Dentistes¹)

1.1.1 Densités en chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine

Une densité inférieure comparée au niveau national mais très inégale selon les territoires.

	Total Chirurgiens-dentistes	Chirurgiens-Dentistes / 100 000 habitants
France	41 912	66,13
Charente	182	51,46
Charente-Maritime	396	62,98
Corrèze	136	56,37
Creuse	43	35,39
Dordogne	208	49,95
Gironde	1 241	83,64
Landes	277	70,50
Lot-et-Garonne	169	50,89
Pyrénées-Atlantiques	602	91,09
Deux-Sèvres	152	40,91
Vienne	192	44,65
Haute-Vienne	185	49,22
Nouvelle-Aquitaine	3 783	58,66

Figure 1 Répartition et densités de chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine, situation au mois de septembre 2019

En Nouvelle-Aquitaine, une densité en chirurgiens-dentistes inférieure à la valeur nationale...

Au mois de septembre 2019, un peu plus de 3700 chirurgiens-dentistes exercent en Nouvelle-Aquitaine, soit une densité de 59 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants contre 66 en France. (Figure 1)

La région se situe au 9^{ème} rang des régions hexagonales, derrière les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, l'Île de France, l'Occitanie, la Réunion, la Bretagne, l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est (Figure 2).

¹ Données issues du site internet : <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/cartographie/>

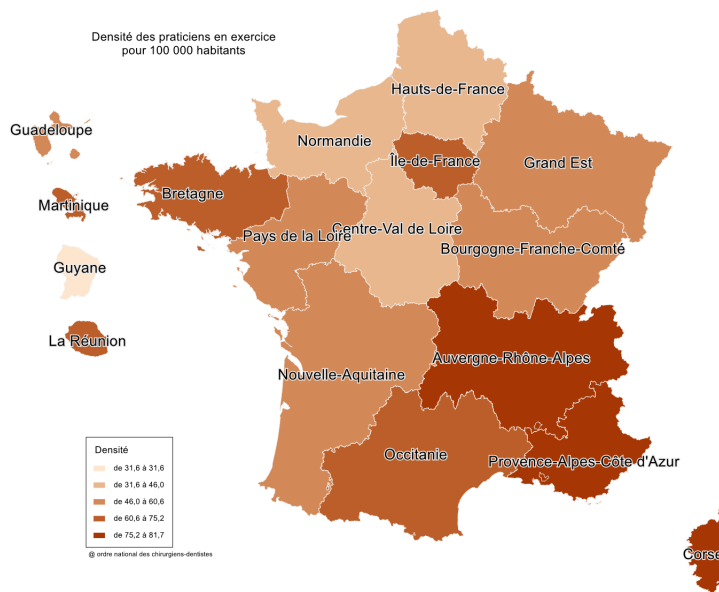


Figure 2 Densité de chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine pour 10 000 habitants, situation au mois de septembre 2019

Toutefois, les densités départementales témoignent de fortes disparités au sein de la Nouvelle-Aquitaine.

... Mais de fortes inégalités au niveau départemental.

En comparaison avec la valeur nationale, neuf départements ont une densité en chirurgiens-dentistes inférieure à la densité nationale : Creuse, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Charente, Dordogne, Lot-et-Garonne, Corrèze et Charente (Figure 3).

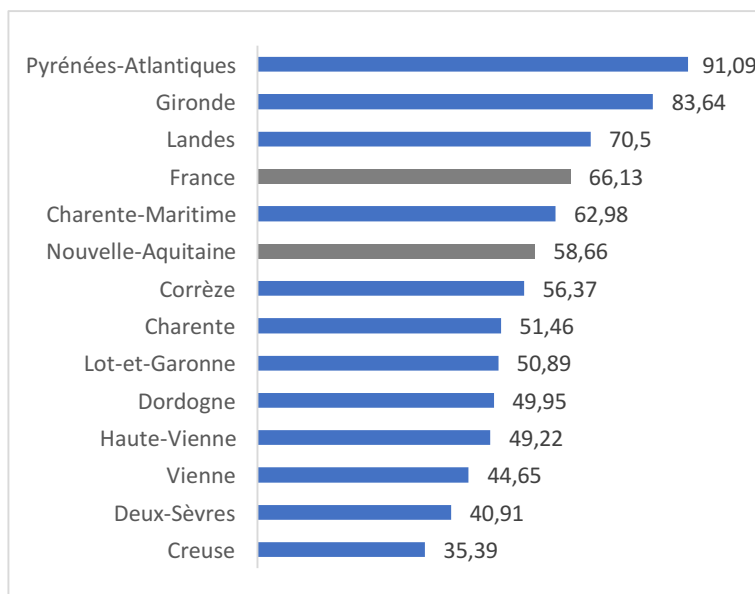


Figure 3 Densité en chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par département, situation au mois de septembre 2019

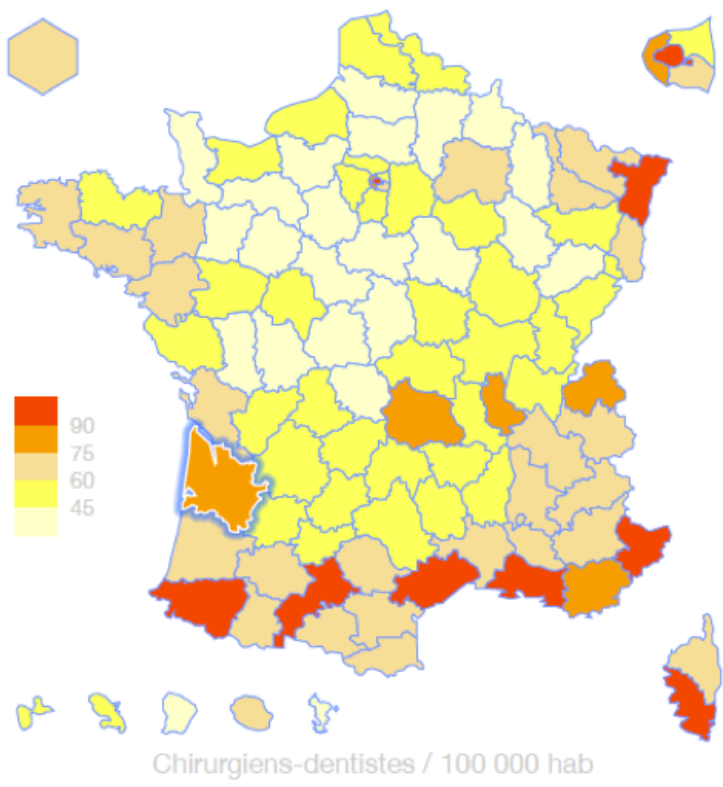
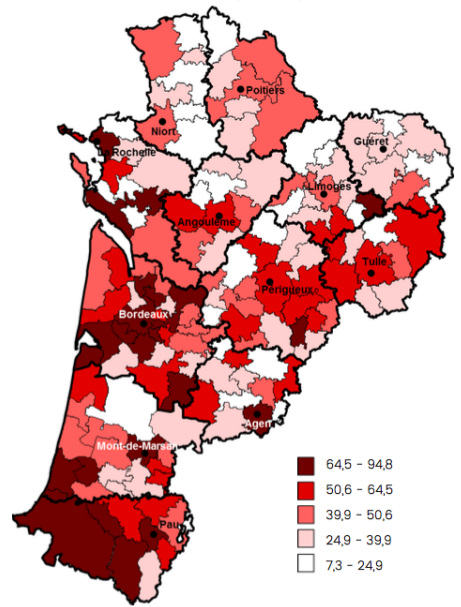


Figure 4 Densité en Chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par départements, situation au mois de septembre 2019

À l'échelle infra-départementale, les densités témoignent de fortes disparités, comme par exemple la métropole de Bordeaux et la Côte Basque (Figure 5).

en Nouvelle-Aquitaine par EPCI en 2017

Figure 5 Densité en Chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par EPCI en 2019



1.1.2 Répartition des chirurgiens-dentistes par spécialités en Nouvelle-Aquitaine (Sources Ordre National des Chirurgiens-Dentistes)

Le chirurgien-dentiste est un professionnel de santé médical. Titulaire d'un diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, il assure la prévention, le diagnostic et le traitement des anomalies et maladies congénitales ou acquises, de la bouche, des dents, des maxillaires et des tissus attenants.

Le champ d'intervention des chirurgiens-dentistes « **omnipraticiens** » comprend traditionnellement les soins dentaires, les actes prothétiques, et les actes de chirurgie. Certains praticiens réalisent aussi des actes d'orthodontie.

Trois spécialités sont possibles en odontologie :

- **L'orthopédie dento-faciale** (orthodontie ou ODF) : spécialité permettant de corriger les dysharmonies dento-maxillo-faciales, les problèmes de positionnement dento-maxillaires et les problèmes d'occlusion.
- **La chirurgie orale** (CO) : spécialité permettant de pratiquer des actes de chirurgie orale et maxillo-faciale plus lourds. Cet internat est commun à la filière dentaire et médecine.
- **La médecine bucco-dentaire** (ou MBD) : spécialité permettant la prise en charge des patients à risque, porteurs d'une ou plusieurs pathologie(s) lourde(s), de diagnostiquer des pathologies bucco-dentaires et de gérer les conséquences de pathologies générales sur la sphère oro-faciale.

	Total Chirurgiens-dentistes	Nombre d'omnipraticiens	Nombre de spécialistes ODF	Nombre de spécialistes CO	Nombre de spécialistes MBD
France	41 912	39278 (93,71 %)	2 386 (5,70 %)	172 (0,40 %)	76 (0,20 %)
Charente	182	167 (91,76 %)	12 (6,60 %)	2 (1,10 %)	1 (0,50 %)
Charente-Maritime	396	377 (95,20 %)	17 (4,30 %)	2 (0,50 %)	0 (0,00 %)
Corrèze	136	129 (94,85 %)	7 (5,10 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Creuse	43	41 (95,35 %)	1 (2,30 %)	0 (0,00 %)	1 (2,30 %)
Dordogne	208	200 (96,16 %)	8 (3,80 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Gironde	1 241	1134 (91,378 %)	98 (7,90 %)	8 (0,60 %)	1 (0,10 %)
Landes	277	262 (94,58 %)	15 (5,40 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Lot-et-Garonne	169	163 (96,45 %)	6 (3,60 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Pyrénées-Atlantiques	602	568 (94,35 %)	34 (5,60 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Deux-Sèvres	152	146 (96,05 %)	5 (3,30 %)	0 (0,00 %)	1 (0,70 %)
Vienne	192	184 (95,83 %)	8 (4,20 %)	0 (0,00 %)	0 (0,00 %)
Haute-Vienne	185	179 (96,76 %)	5 (2,70 %)	0 (0,00 %)	1 (0,50 %)
Nouvelle-Aquitaine	3783	3550 (93,84 %)	216 (5,70 %)	12 (0,32 %)	5 (0,13 %)

Figure 6 Répartition des Chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par spécialités, situation au mois de septembre 2019

Au mois de septembre 2019, les densités en chirurgiens-dentistes « omnipraticiens » et de spécialité « orthopédie dento-faciale » en Nouvelle-Aquitaine sont identiques à la moyenne nationale.

Les densités en chirurgiens-dentistes de spécialité chirurgie-orale et de spécialité médecine-bucco-dentaire sont inférieures aux valeurs moyennes nationales.

1.2 Les différents modes d'exercice en Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, une profession médicale très libérale.

	Total Chirurgiens-dentistes	Nombre de libéraux	Nombre de salariés
France	41 912	36 276 (86,60 %)	5 636 (13,40 %)
Charente	182	159 (87,40 %)	23 (12,60 %)
Charente-Maritime	396	376 (94,90 %)	20 (5,10 %)
Corrèze	136	126 (92,60 %)	10 (7,40 %)
Creuse	43	37 (86,00 %)	6 (14,00 %)
Dordogne	208	197 (94,70 %)	11 (5,30 %)
Gironde	1 241	1 136 (91,50 %)	105 (8,50 %)
Landes	277	253 (91,30 %)	24 (8,70 %)
Lot-et-Garonne	169	140 (82,80 %)	29 (17,20 %)
Pyrénées-Atlantiques	602	554 (92,00 %)	48 (8,00 %)
Deux-Sèvres	152	133 (87,50 %)	19 (12,50 %)
Vienne	192	182 (94,80 %)	10 (5,20 %)
Haute-Vienne	185	156 (84,30 %)	29 (15,70 %)
Nouvelle-Aquitaine	3 783	3 449 (91,17 %)	334 (8,82 %)

Figure 7 Répartition des Chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine selon leur exercice, situation au mois de septembre 2019
Sources : ARS, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes

1.2.1 Exercice individuel

En Nouvelle-Aquitaine, l'exercice libéral est le mode d'exercice le plus répandu.

Au mois de septembre 2019, plus de 91,7% des chirurgiens-dentistes en activité ont un mode d'exercice libéral contre 86,6% en France.

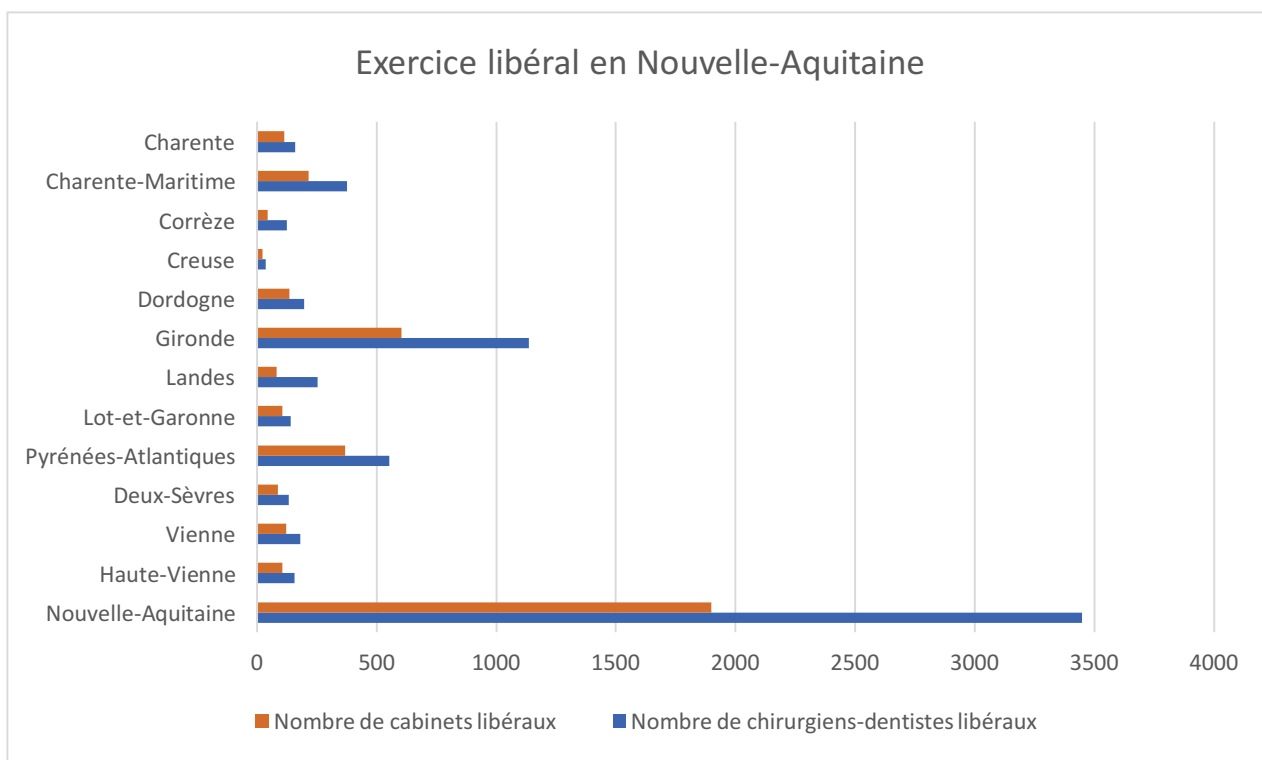


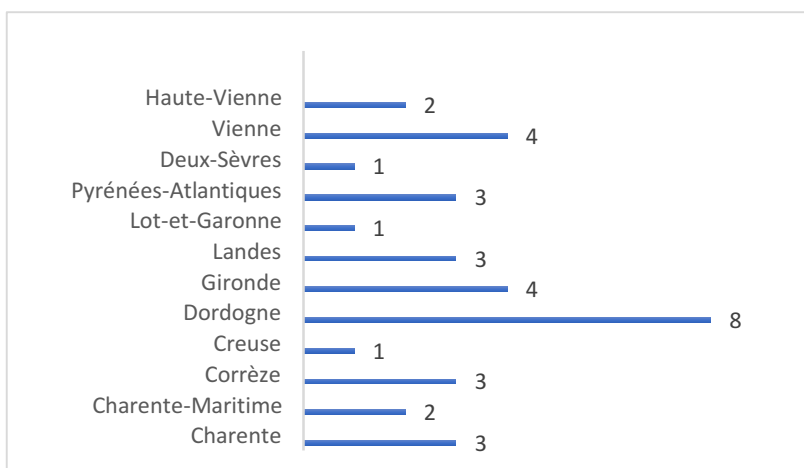
Figure 8 Représentation des chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aquitaine, situation au mois de septembre 2019
Sources : ARS, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes

1.2.2 Exercice coordonné

1.2.2.1 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné. Une MSP regroupe une équipe de professionnels de santé de soins primaires (de premier recours, éventuellement de second recours) d'une même zone géographique autour d'un projet de santé commun, témoignant d'un exercice coordonné et pluriprofessionnel autour d'une patientèle commune.

Figure 9 Nombre de MSP intégrant des chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par départements, situation au mois de septembre 2019



Sources ARS, FINESSE, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes

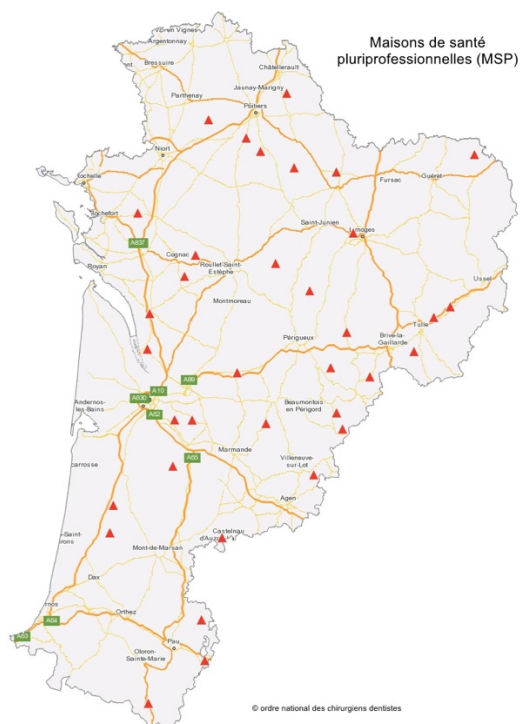


Figure 10 Cartographie des MSP intégrant des chirurgiens-dentistes en Nouvelle-Aquitaine par départements, situation au mois de septembre 2019

1.2.3 Exercice salarié

1.2.3.1 Centres de santé dentaires et cabinets dentaires des caisses de la Sécurité sociale

En Nouvelle-Aquitaine, on dénombre 55 centres de santé dentaire et 8 cabinets dentaires des caisses de la Sécurité sociale.

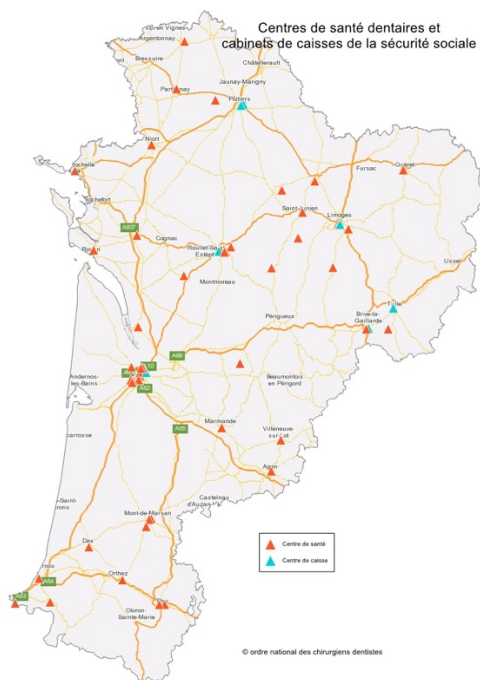


Figure 11 Cartographie des cabinets dentaires de Caisse et des centres de santé en Nouvelle-Aquitaine, situation au mois de septembre 2019

Sources ARS, FINISS, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, CPAM

1.2.3.2 Odontologie dans les établissements de santé

En Nouvelle-Aquitaine, 36 établissements de santé proposent des consultations bucco-dentaires externes, à destination du grand public et internes à destination des patients hospitalisés.

Des consultations dites avancées peuvent compléter l'offre de consultations proposée par les établissements de santé. Ces consultations s'appuient sur la coopération entre professionnels de santé qui mettent à disposition du temps médical.

Charente

Centre Hospitalier d'Angoulême	Rond-point de Girac 16000 Angoulême	05 45 24 40 40
	Tout public	Service odontologique
	Consultations externes	Consultations internes
CH Hôpitaux Sud-Charente - Barbezieux	Route de saint bonnet 16300 Barbezieux Saint Hilaire	05 45 78 78 00
	Tout public	Consultations avancées
	Consultations externes réservées personnes dépendantes	Consultations internes

Charente-Maritime

Hôpital Saint-Louis - La Rochelle	Rue du Docteur Schweitzer 17000 La Rochelle	05 46 45 50 50
	Tout public	Service odontologique
	Consultations externes	Consultations internes
Hôpital Marius Lacroix, CHLR/GHT LRRA	208 rue Marius Lacroix 17000 La Rochelle	05 16 49 40 40
	Personnes Handicap psychiques	Consultations dédiées ³
	Consultations externes	Consultations internes
Centre Hospitalier Saint-Jean d'Angely	18 avenue du Port 17415 Saint Jean d'Angely	05 46 59 50 04
	Tout public	Service odontologique
	Consultations externes	Consultations internes
Centre Hospitalier Rochefort	1 avenue Beligon 17300 Rochefort	05 46 99 18 45
	Tout public	Établissement de soins
	Consultations externes	Consultations internes

Corrèze

Centre Hospitalier Dubois Brive	3 boulevard Docteur Verlhac 19300 Brive la Gaillarde	05 55 92 60 00
	Tout public	Service odontologique
	Consultations externes	Consultations internes

² Méopa : gaz permettant une prise en charge des soins dentaires sous sédation consciente

³ Consultations dédiées : établissement de santé labellisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine proposant des consultations dentaires réservées aux personnes en situation de handicap. Les soins dentaires peuvent être réalisés sous sédation consciente.

Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande	La Cellette 19340 Monestier Merlines Personnes en situation de handicap psychiques Consultations externes (ouvertes aux résidents ESMS ⁴ ayant conventionné)	05 55 94 32 07 Établissement de soins Consultations internes Soins Méopa
---	---	--

Creuse

Centre Hospitalier Guéret	39 avenue de la Sénatorerie 23000 Guéret Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 55 51 70 00 Soins Méopa
----------------------------------	--	-------------------------------

Dordogne

Fondation John Bost	Site de la vallée de la Dordogne 24130 La Force Personnes en situation de handicap Consultations externes (ouvertes aux résidents ESMS ayant conventionné)	05 53 58 01 03 Établissement de soins Consultations internes Soins Méopa
Centre Hospitalier de Périgueux	80 avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 53 45 30 48 Pas de soins Méopa

Gironde

Hôpital Saint-André	1 rue Jean Burguet 33000 bordeaux Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 57 62 34 34 Soins Méopa
Groupe Hospitalier Pellegrin	Place Amélie-Raba-Léon 33000 Bordeaux Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 57 62 34 34 Soins Méopa
Hôpital Xavier Arnoz	Avenue du Haut-Lévêque 33600 Pessac Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 57 62 34 34 Soins Méopa
Centre Hospitalier Robert Boulin	112 rue de la Marne 33500 Libourne Tout public Service odontologique Consultations externes Consultations internes	05 57 55 26 40 Soins Méopa
Maison de santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle	203 route de Toulouse 33400 Talence Personnes en situation de handicap Centre de soins somatiques Consultations externes Consultations internes	05 57 12 34 01 Soins Méopa
Clinique mutualiste de Pessac	50 avenue du Docteur Schweitzer 33600 Pessac Tout public Établissement de soins Consultations externes Consultations internes	05 56 46 56 87 Soins Méopa
Centre Hospitalier Sainte Foy La Grande	1 avenue Charrier 33220 Sainte Foy La Grande Personnes en situation de dépendance Établissement de soins Consultations externes Consultations internes	05 57 41 96 73 Pas de soins Méopa
Centre médico-chirurgical Wallerstein	14 boulevard Javal 33740 Ares Tout public Établissement de soins Consultations externes	05 56 03 87 00

⁴ ESMS : Établissements et Services Médico-sociaux

HIA Robert Picqué	351 route de Toulouse 33882 Villenave d'Ornon Tout public Consultations externes	Établissement de soins Pas de consultations internes	05 56 84 70 00 Pas de soins Méopa
Centre Hospitalier de Cadillac	89 rue Cazeaux Cazalet 33410 Cadillac sur Garonne Personnes en situation de handicap psychique Pas de consultations externes	Établissement de soins Consultations internes	05 56 76 54 54 Pas de soins Méopa

Landes

Clinique des Landes	250 rue Frédéric Joliot-Curie 40280 Saint Pierre du Mont Tout public Pas de consultations externes	Centre de soins Pas de consultations internes	08 26 30 67 67 Soins Méopa
Centre Hospitalier de Mont de Marsan	Avenue Pierre de Coubertin 40000 Mont de Marsan Tout public Consultations externes (patients adressés par leur chirurgien-dentiste)	Établissement de soins Consultations internes	05 58 05 10 10 Soins Méopa

Lot-et-Garonne

CH Agen Nérac - hôpital Saint-Esprit	Route de Villeneuve 47000 Agen Tout public Consultations externes	Service odontologique Consultations internes	05 53 69 75 00 Soins Méopa
Centre Hospitalier départemental de la Candélie	Route de la Candélie 47480 pont du casse Personnes en situation de handicap Consultations externes (ouvertes aux résidents ESMS ayant conventionné)	Centre de soins somatiques ⁵ Consultations internes	05 53 77 68 10 Soins Méopa

Pyrénées-Atlantiques

Centre Hospitalier de la Côte Basque - Bayonne	Site de Cam de Prats - bâtiment Arrayade - avenue Cam de Prats 64100 Bayonne Personnes en situation de handicap et de dépendance Consultations externes	Consultations internes	05 59 44 41 42 ou 05 59 44 41 50 Consultations dédiées Soins Méopa
Centre Hospitalier Oloron	Avenue Docteur Fleming 64400 Oloron sainte Marie Tout public Consultations externes	Service odontologique Consultations internes	05 59 88 30 30
Centre Hospitalier des Pyrénées	29 avenue du Général Leclerc 64000 Pau Personnes en situation de handicap psychique Consultations externes (ouvertes aux résidents ESMS ayant conventionné)	Consultations internes	05 59 80 90 90 Centre de soins Soins Méopa

⁵ Centre de soins somatiques : l'intitulé exact est centre spécialisé d'accès aux soins. Établissement de santé labellisé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine permettant une prise en charge globale (médicale et odontologique) de la personne en situation de handicap.

Centre Hospitalier de Pau	Centre Jean Vignalou 145 avenue de Buros 64000 Pau Personnes en situation de handicap et de dépendance Consultations externes	05 59 72 69 46 Consultations dédiées Soins Méopa
Hôpital marin à Hendaye (AP-HP)	Route de la Corniche, 64700 Hendaye Personnes en situation de handicap Consultations externes (ouvertes aux résidents ESMS ayant conventionné)	05 59 48 08 00 Établissement de soins Consultations internes

Deux-Sèvres

Centre Hospitalier de Niort - service Handisanté	40 avenue Charles de Gaulle 7900 Niort Personnes en situation de handicap Consultations externes	05 49 32 79 79 Consultations dédiées Consultations internes Soins Méopa
Centre Hospitalier de Niort	40 avenue Charles de Gaulle 7900 Niort Tout public Consultations externes	05 49 32 79 79 Service odontologique Consultations internes Soins Méopa

Vienne

CHU la Milettrie	2 rue de la Milettrie 86021 Poitiers Tout public Consultations externes	05 49 44 44 44 Service odontologique Consultations internes Soins Méopa
Polyclinique de Poitiers	1 rue de la Providence 86000 Poitiers Tout public Consultations externes	05 49 61 70 00 Centre de soins Consultations internes Pas de soins Méopa
GH Nord-Vienne - site de Châtelleraut	1 rue du docteur Luc Montagnier 86100 Châtelleraut Personnes en situation de handicap Consultations externes	05 49 02 90 90 Consultations dédiées Consultations internes Soins Méopa

Haute-Vienne

CHU Dupuytren Limoges	2 avenue Martin Luther King 87000 Limoges Tout public Consultations externes	05 55 05 55 55 Service odontologique Consultations internes Soins Méopa
Centre Hospitalier Esquirol	15 rue du Docteur Raymond 87000 Limoges Personnes en situation de handicap Consultations externes	05 55 43 19 80 Centre de soins somatiques Consultations internes Soins Méopa
Polyclinique de Limoges - Emailleurs-Colombier	1 rue Victor Schoelcher 87000 Limoges Tout public Consultations externes	05 55 05 66 66 Cabinet dentaire Consultations internes Pas de soins Méopa
Centre Hospitalier Jacques Boutard	Place du Président Magnaud 87500 Saint-Yrieix-la-Perche Tout public Consultations externes	05 55 75 75 75 Centre de soins Consultations internes Pas de soins Méopa

Afin de favoriser un égal accès aux soins bucco-dentaires sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine et ainsi, renforcer l'attractivité des territoires déficitaires en chirurgiens-dentistes, l'ARS Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'UFR des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux développent des services de chirurgie dentaire ayant vocation d'accueillir des étudiants dans les établissements de santé.

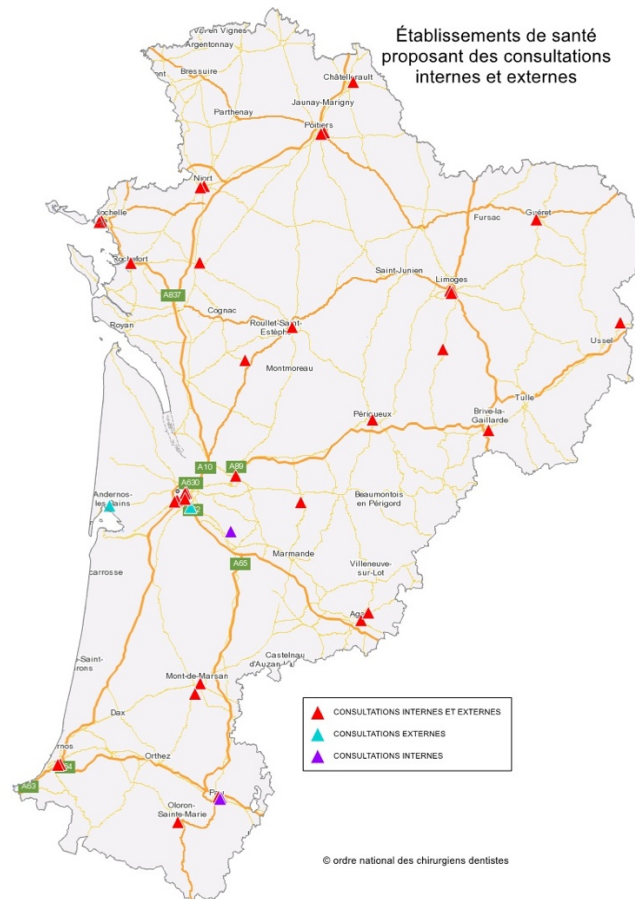


Figure 12 Cartographie des établissements de santé proposant des consultations et des soins dentaires en externe et en interne

Sources ARS, FINESS, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, URPS des Chirurgiens-Dentistes de Nouvelle-Aquitaine

1.3 Une offre bucco-dentaire graduée afin de répondre aux besoins de soins dentaires de tous les publics

Une offre de soins dentaires graduée et de proximité afin de garantir l'accès aux soins dentaires pour tous.

En Nouvelle-Aquitaine, la prise en charge odontologique est adaptée en fonction de la complexité des soins dentaires à réaliser, de l'état de santé général et cognitif ainsi que du handicap de la personne.

Ainsi, l'offre bucco-dentaire est structurée à plusieurs niveaux :

- **Niveau 1** : Les cabinets dentaires de ville ;
- **Niveau 2** : Les consultations dédiées réalisées dans des structures de soins labellisées;
- **Niveau 3** : Les centre de soins somatiques ;

- **Niveau 4** : Les soins sous anesthésie générale en établissements de santé.

1.3.1.1 Les cabinets dentaires de ville

Les cabinets dentaires de ville comprennent les cabinets dentaires libéraux, les cabinets dentaires au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, les centres de santé dentaire et les cabinets dentaires de caisse.

1.3.1.2 Les consultations dédiées

Dans le cadre de ces consultations, les soins dentaires peuvent être réalisés sous sédation consciente (utilisation du gaz Meopa). Ces consultations s'adressent aux personnes en situation de dépendance et/ou handicap dont le trouble cognitif ou le handicap empêche la réalisation des soins en cabinet de ville.

En Nouvelle-Aquitaine, cinq établissements sont identifiés comme proposant des consultations dédiées :

- Centre Hospitalier de La Rochelle (Cap Soins) ;
- Centre Hospitalier de Pau ;
- Centre Hospitalier de Bayonne (site Cam de Prats) ;
- Centre Hospitalier de Niort (Handisante) ;
- Centre Hospitalier de Châtelleraut (Handisoins).

Remarque : Les services odontologiques proposent généralement des consultations et soins dentaires sous Meopa dans leur panier de soins et activités. Pour autant, ils ne sont pas référencés en tant qu'établissements proposant des consultations dédiées.

Par exemple : le Centre Hospitalier d'Angoulême propose une prise en charge bucco-dentaire spécifique des personnes en situation de dépendance et de handicap.

1.3.1.3 Les centres spécialisés d'accès aux soins somatiques

Le centre spécialisé d'accès aux soins somatiques s'adresse aux enfants et aux adultes handicapés en échec de soins en milieu ordinaire, résidant en établissement médico-social ou à domicile. Il concerne tous les types de handicap avec forte dépendance.

Il a pour finalité de permettre l'accès à une prise en charge globale pour permettre la réalisation de soins sans anesthésie générale : approche comportementale, sédation consciente, soins sous Meopa.

Le centre de soins somatiques organise l'accueil des patients sous forme d'hospitalisation de jour, de demi-journée ou de consultation externe.

En Nouvelle-Aquitaine, trois établissements de santé sont labellisés centre spécialisé d'accès aux soins somatiques :

- Le centre spécialisé d'accès aux soins somatiques du Centre Hospitalier d'Esquirol ;
- Le centre spécialisé d'accès aux soins somatiques porté par la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle ;
- Le centre spécialisé d'accès aux soins somatiques départemental du Lot-et-Garonne, porté par le Centre Hospitalier de la Candélie.

1.3.1.4 Les soins sous anesthésie générale

Les soins sous anesthésie générale s'adressent spécifiquement aux enfants et adultes en situation de handicap et de dépendance, aux enfants très jeunes, aux patients phobiques ou non traitables sous anesthésie locale, mais également pour certains actes de chirurgie orale.

Charente

Clinique Saint-Joseph	51 avenue du Président Wilson 16000 Angoulême Tout public Chirurgie orale	05 45 38 67 00
Centre Hospitalier d'Angoulême	Rond-point de Girac 16000 Angoulême Tout public Service odontologique	05 45 24 40 40

Charente - Maritime

Centre Hospitalier Jonzac	Avenue Winston Churchill 17500 Jonzac Tout public Chirurgie orale	05 46 48 75 75
Hôpital Saint-Louis - La Rochelle	Rue du Docteur Schweitzer 17000 La Rochelle Tout public Service odontologique	05 46 45 50 50
Hôpital Marius Lacroix, CHLR/GHT	208 rue Marius Lacroix 17000 La rochelle Personnes handicap psychiques Consultations dédiées	05 16 49 40 40
Centre Hospitalier Saint-Jean d'Angely	18 avenue du Port 17415 Saint Jean d'Angely Tout public Service odontologique	05 46 59 50 04
Centre Hospitalier Rochefort	1 avenue Beligon 17300 Rochefort Tout public Chirurgie orale	05 46 99 18 45
Clinique Richelieu - Saintes	22 rue Montlouis 17100 Saintes Tout public Chirurgie Orale	08 26 30 58 00
Clinique de l'Atlantique	26 rue du Moulin des Justices 17138 Puilboreau Tout public Chirurgie Orale	05 46 00 40 40

Corrèze

Centre Hospitalier Dubois	3 boulevard Docteur Verlhac 19300 Brive la Gaillarde Tout public Service odontologique	05 55 92 60 00
----------------------------------	--	----------------

Creuse

Centre Hospitalier Guéret	39 avenue de la Sénatorerie 23000 Guéret Tout public Service odontologique	05 55 51 70 00
----------------------------------	--	----------------

Dordogne

Polyclinique Francheville	34 boulevard de Vesone 24000 Périgueux Tout public Chirurgie Orale	05 53 08 92 41
Centre Hospitalier de Périgueux	80 avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux Tout public Service odontologique	05 53 45 30 48

Gironde

Hôpital Saint-André	1 rue Jean Burguet 33000 Bordeaux Tout public Service odontologique	05 57 62 34 34
Groupe Hospitalier Pellegrin	Place Amélie-Raba-Léon 33000 Bordeaux Tout public Service odontologique	05 57 62 34 34
Hôpital Xavier Arnozan	Avenue du Haut-Lévêque 33600 Pessac Tout public Service odontologique	05 57 62 34 34
Centre Hospitalier Robert Boulin	112 rue de la Marne 33500 Libourne Tout public Service odontologique	05 57 55 26 40
Maison de santé protestante de Bordeaux-Bagatelle	203 route de Toulouse 33400 Talence Personnes en situation de handicap Centre de soins somatiques	05 57 12 34 01
Clinique mutualiste de Pessac	50 avenue du docteur Schweitzer 33600 Pessac Tout public Service odontologique	05 56 46 56 87
Centre Hospitalier de la Haute Gironde	97 rue de l'Hôpital 33300 Blaye Tout public Chirurgie orale	05 57 33 44 62
Clinique ophtalmologique Thiers	330 avenue Thiers 33100 Bordeaux Tout public Chirurgie orale	06 43 09 13 82
Hôpital privé Saint-Martin	Allée des Tulipes 33600 Pessac Tout public Chirurgie Orale	08 25 13 81 38
HIA Robert Picqué	351 route de Toulouse 33800 Villenave d'Ornon Tout public Service odontologique pour les militaires	05 56 84 70 00

Landes

Capio Clinique Jean le Bon	35 rue Jean le Bon 40100 Dax Tout public Chirurgie Orale	05 58 74 02 52
Clinique des Landes	250 rue Frédéric Joliot-Curie 40280 Saint Pierre du Mont Tout public Chirurgie Orale	08 26 30 67 67

Lot-et-Garonne

Centre Hospitalier Agen Nérac - hôpital Saint-Esprit	Route de Villeneuve 47000 Agen Tout public Service odontologique	05 53 69 75 00
Centre Hospitalier de la Candélie	Route de la Candélie 47480 Pont du casse Personnes en situation de handicap Centre de soins somatiques	05 53 77 68 10

Pyrénées-Atlantiques

Centre Hospitalier d'Oloron Sainte Marie	Avenue du Docteur Fleming 64400 Oloron Sainte Marie Tout public Service odontologique	05 59 88 30 30
Centre Hospitalier de Pau	Boulevard Hauterive 64000 Pau Tout public Chirurgie Orale	05 59 92 48 13

Deux-Sèvres

Centre Hospitalier Niort - service Handisanté	40 avenue Charles de Gaulle 79000 Niort Personnes en situation de handicap Consultations dédiées	05 49 32 79 79
Centre Hospitalier de Niort	40 avenue Charles de Gaulle 79000 Niort Tout public Service odontologique	05 49 32 79 79

Vienne

Clinique du Fief de Grimoire	38 rue du Fief de Grimoire 86000 Poitiers Tout public Chirurgie Orale	05 49 42 29 29
Chu la Miletrie	2 rue de la Miletrie 86000 Poitiers Tout public Service odontologique	05 49 44 44 44
Polyclinique de Poitiers	1 rue de la providence 86000 Poitiers Tout public Chirurgie Orale	05 49 61 70 00
Gh Nord-Vienne - site de Châtelleraut	1 rue du Docteur Luc Montagnier 86106 Châtelleraut Personnes en situation de handicap Consultations dédiées	05 49 02 90 90

Haute-Vienne

CHU Dupuytren Limoges	2 avenue Martin Luther King 87000 Limoges Tout public Service odontologique	05 55 05 55 55
Centre Hospitalier Esquirol	15 rue du Docteur Raymond 87000 Limoges Personnes en situation de handicap Centre de soins somatiques	05 55 43 19 80
Centre Hospitalier Jacques Boutard	Place du Président Magnaud 87500 Saint-Yrieix-la-Perche Tout public Chirurgie orale	05 55 75 75 75



Figure 13 Cartographie des établissements de santé proposant des soins sous anesthésie générale

Sources ARS, FINESS, RPPS, Ordre National des Chirurgiens-Dentistes, URPS des Chirurgiens-Dentistes de Nouvelle-Aquitaine

1.3.1.5 Le référent handicap départemental

Chaque Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes a mis en place un référent handicap. Ce référent est une personne ressource qui facilite l'accès à l'information des personnes en situation de dépendance et de handicap et de leurs aidants.

Le référent handicap départemental est un chirurgien-dentiste chargé d'orienter la personne en situation de dépendance et de handicap dans son parcours de soins bucco-dentaires mais aussi de relayer les informations pertinentes concernant l'offre de soins bucco-dentaires sur le département.

Il peut également être amené à organiser et flécher le parcours de soins odontologiques des personnes en situation de dépendance et de handicap en fonction de la nature des handicaps et de l'offre de soins la mieux adaptée.

Contact référent handicap départemental, pour toute demande, veuillez contacter le secrétariat du Conseil Départemental de l'Ordre :

Charente	☎ 05 45 95 62 90	✉ charente@oncd.org
Charente-Maritime	☎ 05 46 87 47 51	✉ charente-maritime@oncd.org
Corrèze	☎ 05 55 26 49 84	✉ correze@oncd.org
Creuse	☎ 06 79 40 33 54	✉ creuse@oncd.org
Dordogne	☎ 05 53 08 29 88	✉ dordogne@oncd.org
Gironde	☎ 05 56 96 16 13	✉ gironde@oncd.org
Landes	☎ 05 58 74 19 18	✉ landes@oncd.org
Lot-et-Garonne	☎ 05 53 70 95 50	✉ lot-et-garonne@oncd.org
Pyrénées-Atlantiques	☎ 05 59 02 31 30	✉ cdo64-pau@oncd.org
Deux-Sèvres	☎ 05 49 24 97 04	✉ deux-sevres@oncd.org
Vienne	☎ 05 49 88 30 87	✉ vienne@oncd.org
Haute-Vienne	☎ 05 55 79 01 36	✉ haute-vienne@oncd.org

En renseignant Référent Handicap Départemental dans l'objet du mail.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les trois coordinateurs régionaux handicap :

- Le **Docteur Bernard PLACÉ**, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et représentant la région ancienne Aquitaine
✉ bernard@cabinet-place.fr
- Le **Docteur Alain MOREAU**, Vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et représentant la région ancienne Poitou-Charentes
✉ alainmoreau07@gmail.com

- Le **Docteur Dominique RAYNAUD**, Vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Chirugiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et représentant la région ancienne Limousin
✉ docteur.dominique.raynaud@orange.fr

1.4 Les dispositifs de soins à destination des personnes atteintes de maladies rares orales et dentaires

Les centres de compétence maladies rares orales et dentaires participent au diagnostic des maladies rares, mettent en œuvre les thérapeutiques et organisent la prise en charge des patients et l'ensemble des acteurs concourant à la prise en charge de proximité.

En Nouvelle-Aquitaine, deux centres sont labellisés. Ces centres sont le Centre Hospitalier d'Angoulême ainsi que le CHU de Bordeaux - site Hôpital Pellegrin - Bâtiment PQR.

Il existe aussi des praticiens pouvant prendre en charge certains types d'anomalies orales/dentaires dans d'autres structures hospitalières, qui ne sont pas encore labellisés, ou encore des praticiens de ville.

Plus d'informations sur le site : <https://www.o-rares.com>

1.5 Les dispositifs d'accès aux soins et de soins dentaires

1.5.1 Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) ont pour mission d'accueillir, d'orienter et d'accompagner toutes personnes ayant besoin de soins et présentant des difficultés d'accès au système de santé. Elles sont situées dans les établissements de santé ou dans le cadre d'équipes mobiles. Elles assurent alors des permanences au sein d'associations ou d'autres institutions. Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, assistante sociale, infirmière...) qui accompagne la personne dans son parcours de santé et dans ses démarches d'accès aux droits.

Pour toute information relative aux PASS en Nouvelle-Aquitaine, consultez le site internet de la coordination régionale des permanences d'accès aux soins de santé de la Nouvelle-Aquitaine : <https://www.sante-pass-aquitaine.fr/les-pass-en-aquitaine>

1.5.1.1 Les PASS bucco-dentaires

La région Nouvelle-Aquitaine dispose de trois PASS bucco-dentaires.

- La PASS bucco-dentaire du CHU de Bordeaux (site St André) ;
- La PASS bucco-dentaire du Centre Hospitalier d'Agen ;
- La PASS bucco-dentaire du CHU de Poitiers.

Ces structures proposent une prise en charge odontologique complète (la PASS du CHU de Bordeaux expérimente l'accès aux soins prothétiques) et un parcours structuré, en lien avec la PASS généraliste existante au sein des établissements.

Le Relais Georges Charbonnier, à Poitiers, assure une prise en charge globale des publics les plus fragiles ne pouvant accéder au droit commun. Il s'agit d'une PASS dite externalisée. Les services proposés permettent un soutien aux démarches administratives pour l'accès aux soins ainsi que des consultations et soins médicaux et bucco-dentaires.

Les services de cette PASS externalisée dépendent du CHU de Poitiers. Les bilans bucco-dentaires et l'orientation proposée pour des soins dentaires sont réalisés par des chirurgiens-dentistes de l'Association AOSIS.

1.5.1.2 Les PASS généralistes et psychiatriques

Les PASS généralistes proposent des consultations de médecine générale et de médecine spécialisée. Les PASS psychiatriques dispensent des soins et des consultations de psychiatrie. Néanmoins, certaines de ces PASS ont mis en place et structuré un partenariat avec des chirurgiens-dentistes afin de proposer des soins dentaires à leurs patients.

- PASS d'Angoulême (16) ;
- PASS de Sainte (16) ;
- PASS de La Rochelle (17) ;
- PASS de Pau (64).

1.5.2 Les organismes associatifs et humanitaires

- **Association Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue et les addictions : Béarn Addictions (CEID 64)** - Plateforme Socio-sanitaire "Le Phare" - Pau (64)

Des consultations et des soins bucco-dentaires sont assurés par trois chirurgiens-dentistes bénévoles à Médecins du Monde à destination des personnes en situation de grande précarité et/ou marginalisées au sein d'un cabinet dentaire aménagé dans des locaux de l'OGFA⁶. Ces consultations se déroulent le mardi matin, le mercredi toute la journée et le vendredi matin. Les soins proposés couvrent la totalité des actions possibles à l'exception d'opérations de stomatologie trop importantes.

- **Association Médecine Périgordine Humanitaire (MPH)** - Périgueux (24)

Un cabinet dentaire, porté par l'association MPH (Médecine Périgourdine Humanitaire) propose des soins dentaires gratuits. Il est situé au 10 place Francheville à Périgueux, dans les locaux du SAFED⁷. Il fonctionne avec des chirurgiens-dentistes bénévoles qui accueillent le public tous les jeudis après-midi dès 14 heures. Pour prendre rendez-vous, contactez le 05 53 03 21 16 ou 05 53 05 17 80.

L'Association MPH porte également un centre de soins médicaux gratuits. Les infirmiers et médecins bénévoles accueillent le public les lundis et jeudis après-midi.

⁶ OGFA : Organisme De Gestion Des Foyers Amitié

⁷ SAFED : Service d'Accompagnement des Familles En Difficulté

- **Ordre de Malte** - Dispensaire Saint Martial – Limoges (87)

L'objectif de ce dispensaire est d'offrir des consultations dentaires, ophtalmologiques et dermatologiques gratuites. Il est ouvert deux demi-journées par semaine en moyenne. Les patients peuvent obtenir un rendez-vous après un entretien avec une assistante sociale mise à disposition par la mairie. Aucune contribution financière n'est demandée.

1.5.3 Les réseaux et associations de soins dentaires

- **Réseau EHPADENT**

Réseau pour la santé bucco-dentaire des résidents en EHPAD du Limousin. L'objectif général est l'amélioration de l'état bucco-dentaire des résidents en EHPAD.

- **Association AOSIS** (Association odontologique de suivi itinérant de soins)

Cette association, dont l'objectif général est la prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes vulnérables (personnes en situation de dépendance en EHPAD, en situation de handicap et de précarité) est présente sur le département de la Vienne.

- **Association Dépendance Handicap Précarité Dentaire en Nouvelle-Aquitaine**
(Association DHP Dentaire en Nouvelle-Aquitaine)

L'Association DHP Dentaire en Nouvelle-Aquitaine vise à coordonner les actions de prévention, de formation et de soins à mettre en œuvre pour répondre aux besoins bucco-dentaires de personnes en situation de dépendance, de handicap et de précarité.

L'Association AOSIS et le réseau EHPADENT ont également adhéré à l'Association DHP Dentaire en Nouvelle-Aquitaine.

1.6 La permanence des soins dentaires

La prise en charge des urgences est assurée à la fois par les chirurgiens-dentistes libéraux, les centres de santé et les services hospitaliers aux jours et heures ouvrables. Un système d'astreintes est organisé les dimanches et jours fériés par les Conseils Départementaux de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Cette permanence des soins est assurée par les chirurgiens-dentistes libéraux et par les salariés des centres de santé.

1.6.1 En région ancienne Aquitaine

La permanence des soins est assurée de 9 heures à 13 heures.

Le public et les patients sont informés des chirurgiens-dentistes d'astreintes par la presse quotidienne régionale, par affichage dans les salles d'attente ainsi que par les différents vecteurs de communication des Conseils Départementaux de l'Ordre (site internet, ligne dédiée, répondeur téléphonique...).

La prise de rendez-vous se fait directement entre le patient et le chirurgien-dentiste d'astreinte.

1.6.2 En région ancienne Poitou-Charentes

La permanence des soins est assurée de 9 heures à 13 heures.

La régulation de la permanence des soins dentaires est effectuée par le SAMU Centre 15. Le médecin régulateur peut en fonction du besoin urgent de soins soit demander au patient de contacter un chirurgien-dentiste un jour ouvrable, soit effectuer une télé-prescription, soit orienter le patient vers le chirurgien-dentiste d'astreinte.

Le chirurgien-dentiste d'astreinte reçoit les communications transmises par le Centre 15 et après discussion avec le patient, il peut lui fixer un rendez-vous.

1.6.3 En région ancienne Limousin

Les horaires d'astreinte sont arrêtés, par département, de la manière suivante :

- En Corrèze : de 9h à 12h et de 16h à 19h ;
- En Creuse : de 9h à 12h ;
- En Haute-Vienne : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les modalités d'accès au chirurgien-dentiste d'astreinte tiennent compte des spécificités locales. Elles s'organisent de la manière suivante :

- **Corrèze** : le Centre 15 reçoit et oriente les appels pour des besoins de soins dentaires urgents ;
- **Creuse** : un numéro spécifique a été mis en place. Ce numéro est communiqué dans la presse et aux professionnels de santé. Il aboutit à un répondeur sur lequel les coordonnées téléphoniques du chirurgien-dentiste d'astreinte sont enregistrées.
- **Haute-Vienne** : les coordonnées du chirurgien-dentiste d'astreinte font l'objet d'une publication dans la presse locale.

2 État des lieux de l'offre de prévention bucco-dentaire en nouvelle-aquitaine

2.1 Description de l'offre de prévention en Nouvelle-Aquitaine

2.1.1 Offre de prévention régionale

« L'état des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage » a été réalisé fin 2018 (via une enquête par e-mailing envoyée aux structures et opérateurs du secteur sanitaire, social et médico-social de Nouvelle-Aquitaine) afin de **recenser les actions déployées et/ou en cours entre 2016 et 2018**. Un total de **303 retours d'actions** a été obtenu, dont :

- **192 étaient encore « en cours »** ;
- 63 « réalisées et terminées » ;
- 48 « en projet ».

Cette offre est majoritairement déployée à un niveau départemental.

Seule une action de dépistage est portée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, par l'UFR des Sciences Odontologiques de l'Université de Bordeaux : « Dépistages bucco-dentaires par les étudiants dans les établissements médico-sociaux en faveur des personnes en situation de dépendance et de handicap » (Action 2.3.5 du Plan régional en faveur de la santé bucco-dentaire).

À l'échelle des anciennes régions, une action de prévention est déployée en ex-Aquitaine (Organisme ABC HBD) et une action de prévention et de dépistage est réalisée en ex-Poitou-Charentes (Association AOSIS).

2.1.2 Offre de prévention par départements

L'offre en matière de prévention et de dépistage se concentre majoritairement en Gironde.

	Nombre d'actions déclarées « en cours »	Nombre d'actions déclarées « réalisées et terminées »	Total
Charente	15	1	16
Charente-Maritime	11	11	22
Corrèze	8	2	10
Creuse	0	0	0
Dordogne	18	3	21
Gironde	60	15	75
Landes	12	2	14
Lot-et-Garonne	11	2	13
Pyrénées-Atlantiques	16	9	25

Deux-Sèvres	11	5	16
Vienne	16	12	28
Haute-Vienne	14	1	15
Nouvelle-Aquitaine	192	63	255

Figure 14 Nombre et état d'avancement des actions par département - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

L'offre en matière de prévention et de dépistage cible notamment et en particulier les personnes âgées dépendantes et les professionnels de santé.

	Principaux publics-cibles	Nombre d'actions « en cours » ou « réalisées et terminées »
Charente	Personnes âgées dépendantes Professionnels de santé Personnes de plus de 55 ans	6 actions 5 actions 5 actions
Charente-Maritime	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes Personnes de plus de 55 ans	13 actions 12 actions 5 actions
Corrèze	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Adultes 18-55 ans	3 actions 3 actions 3 actions 3 actions
Creuse	/	/
Dordogne	Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Enfants (6-9 ans)	9 actions 6 actions 6 actions
Gironde	Personnes âgées dépendantes Professionnels de santé Personnes en situation de handicap Enfants (6-9 ans) Adolescents (13-18 ans)	28 actions 23 actions 15 actions 14 actions 13 actions
Landes	Personnes âgées dépendantes Professionnels de santé Enfants (6-9 ans) Pré-adolescents (10-12 ans) Adolescents (13-18 ans)	5 actions 4 actions 3 actions 3 actions 3 actions
Lot-et-Garonne	Personnes âgées dépendantes Professionnels de santé Personnes de plus de 55 ans	8 actions 5 actions 3 actions
Pyrénées-Atlantiques	Professionnels de santé Enfants (6-9 ans) Personnes âgées dépendantes	9 actions 7 actions 6 actions
Deux-Sèvres	Personnes âgées dépendantes Enfants (6-9 ans) Personnes en situation de handicap Professionnels de santé Adultes 18-55 ans Personnes de plus de 55 ans	6 actions 5 actions 4 actions 4 actions 4 actions 4 actions
Vienne	Enfants (6-9 ans) Personnes âgées dépendantes Professionnels de santé	13 actions 8 actions 8 actions
Haute-Vienne	Personnes âgées dépendantes	5 actions

	Personnes en situation de handicap Professionnels de santé	5 actions 5 actions
--	---	------------------------

Figure 15 Typologie des publics majoritairement ciblés par département - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

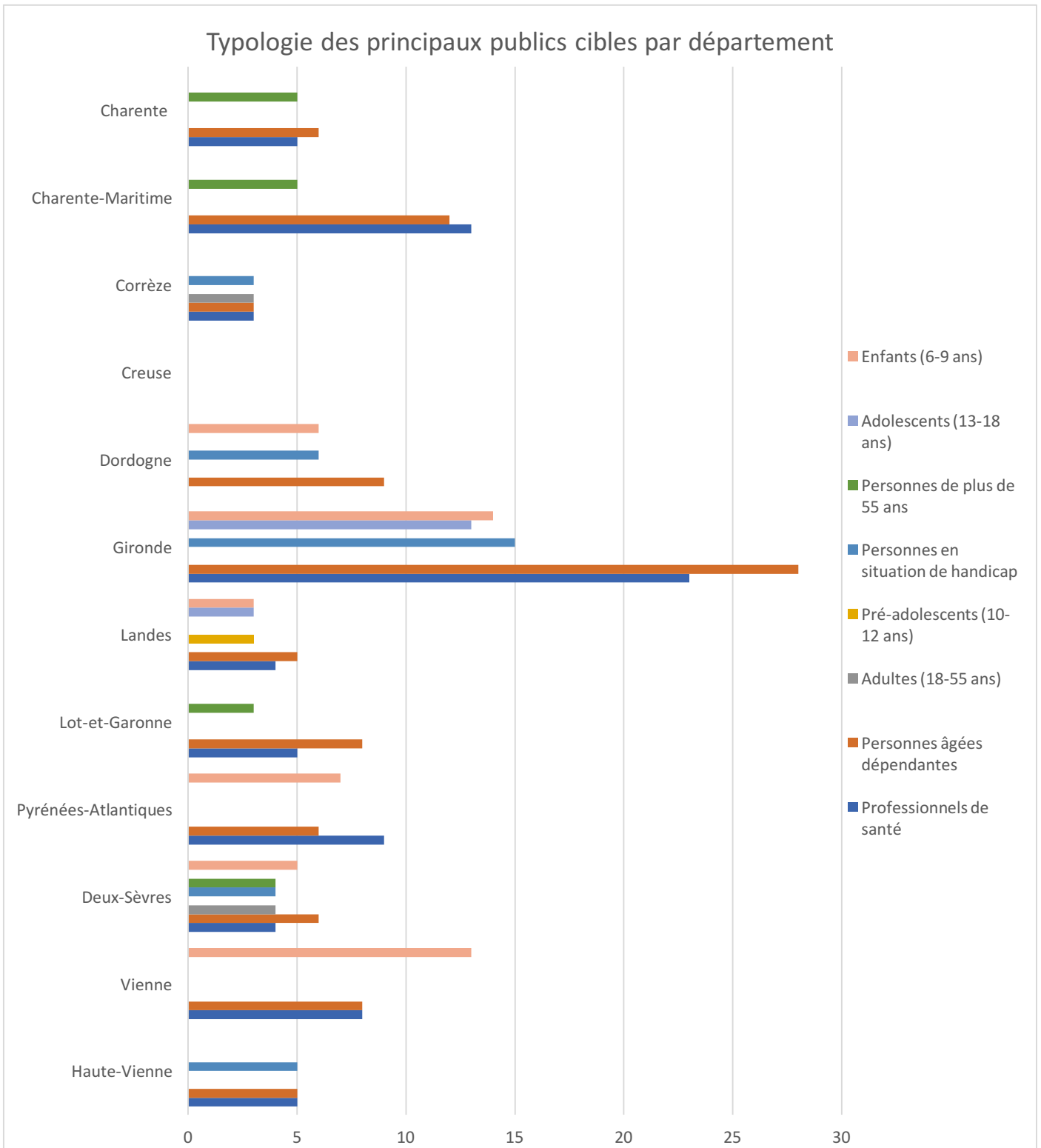


Figure 16 Typologie des publics majoritairement ciblés par département - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

L'offre se décline majoritairement sous les formes de « Communication, information, sensibilisation », « Éducation pour la santé » et « Consultation de dépistage ». D'autres modalités d'intervention sont retrouvées au niveau de certains départements.

	Principales modalités d'intervention	Nombre d'actions « en cours » ou « réalisées et terminées »
Charente	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage	9 actions 8 actions 6 actions
Charente-Maritime	Formation Communication, information, sensibilisation Soutien aux professionnels	12 actions 12 actions 8 actions
Corrèze	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage	6 actions 5 actions 5 actions
Creuse	/	/
Dordogne	Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage Éducation pour la santé Consultation ou accueil individualisé de prévention	13 actions 11 actions 7 actions 7 actions
Gironde	Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage Éducation pour la santé	44 actions 39 actions 33 actions
Landes	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage	7 actions 6 actions 6 actions
Lot-et-Garonne	Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention Éducation pour la santé	7 actions 5 actions 5 actions
Pyrénées-Atlantiques	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage	21 actions 14 actions 12 actions
Deux-Sèvres	Communication, information, sensibilisation Soutien aux professionnels Éducation pour la santé	11 actions 7 actions 4 actions
Vienne	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage	22 actions 11 actions 9 actions
Haute-Vienne	Communication, information, sensibilisation Formation Éducation pour la santé	9 actions 8 actions 7 actions

Figure 17 Typologie des modalités d'intervention majoritairement déployées par département - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

Typologie des principales modalités d'intervention par département

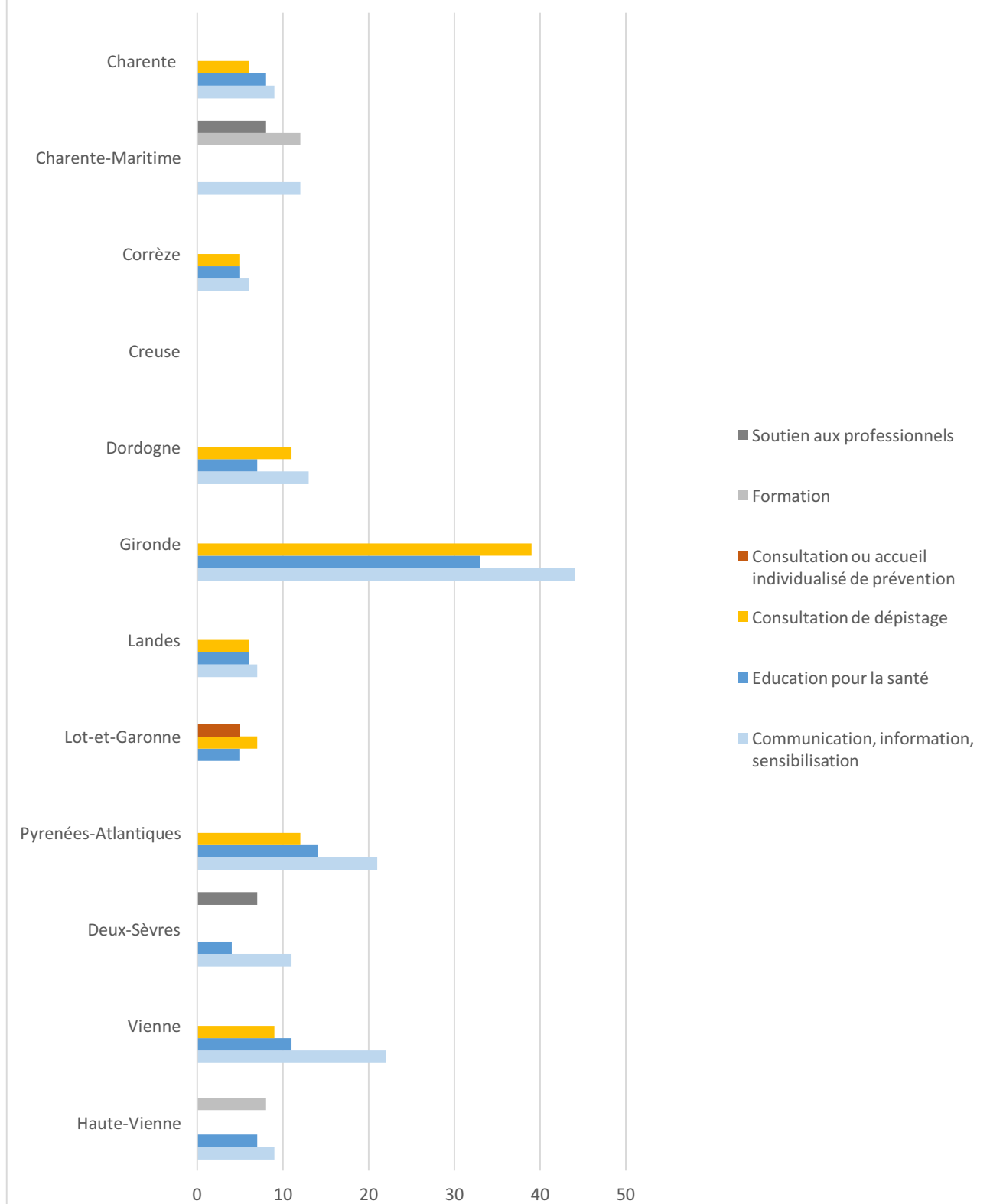


Figure 18 Typologie des modalités d'intervention majoritairement déployées par département - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

2.2 Les financeurs de programmes et d'actions de prévention en Nouvelle-Aquitaine

2.2.1 Les plans de l'Agence Régionale de Santé

- **Le PRS et le PRAPS**

Le Projet Régional de Santé (PRS) intègre la thématique de la santé bucco-dentaire, en particulier au niveau du Programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis (PRAPS), avec comme moyen identifié une mobilisation du Fonds d'intervention régional (FIR).

- **Le plan régional en faveur de la santé bucco-dentaire**

L'ARS et ses partenaires ont adopté en juillet 2019 un plan régional devant garantir les conditions d'un accès équitable aux soins bucco-dentaires pour tous les Néo-Aquitains et faciliter la prévention. Cet état des lieux de la santé bucco-dentaire en Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans le cadre de ce plan.

- **Les AAC**

Les appels à candidatures (AAC) « EHPAD Pôles ressources de proximité » et celui à destination des établissements de santé privés et publics « Prévention hors les murs » constituent des sources de financement mobilisables en prévention bucco-dentaire.

2.2.2 Les programmes de l'Assurance Maladie

- **MT'Dents**

Créés par l'Assurance Maladie et la profession dentaire, les rendez-vous M'T Dents s'adressent aux enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans. Ce dispositif se déroule en deux temps :

- un examen bucco-dentaire (EBD) et des conseils d'éducation sanitaire : un courrier accompagné d'un bon de prise en charge est envoyé aux familles concernées, 1 mois avant la date d'anniversaire. L'EBD doit être réalisé dans un délai d'1 an suivant la date d'anniversaire de l'enfant ou du jeune.
- des soins consécutifs éventuels : si un programme de soins est établi, ils doivent débuter dans les 3 mois qui suivent l'EBD et s'achever dans les 6 mois suivant la date de début des soins.

L'EBD (sur présentation du bon de prise en charge) et les soins consécutifs (actes correspondant à des soins conservateurs, chirurgicaux et des actes radiologiques) sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais pour les patients ou leur famille.

À noter : l'EBD et les soins consécutifs ne peuvent pas faire l'objet de dépassements d'honoraires. Les traitements d'orthodontie ou les prothèses ne sont pas concernés et sont pris en charge aux taux habituels.

Le dispositif a également été étendu aux femmes enceintes, avec un examen de prévention bucco-dentaire à réaliser au cours de la grossesse (à partir du 4^{ème} mois et jusqu'au 12^{ème} jour après l'accouchement).

- **Actions en milieu scolaire**

Dans le cadre de « L'Etat des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 », des retours d'actions impliquant les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) ont été obtenus sur les départements suivants : Charente (16), Corrèze (19), Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Pyrénées-Atlantiques (64), Deux-Sèvres (79), Vienne (86), Haute-Vienne (87).

Ces actions sont menées en partenariat avec des opérateurs locaux et ciblent en priorité au niveau de zones défavorisées :

- Les élèves en classes de CP, sous la forme d'une séance de sensibilisation collective, avec sur certains territoires un entretien individuel avec un chirurgien-dentiste pouvant inclure un dépistage. Cet entretien permet d'identifier les enfants nécessitant un accompagnement et un suivi notamment par le service de santé scolaire et l'échelon médical des CPAM.
- Les élèves en grandes sections de maternelle, sous la forme d'une séance de sensibilisation collective.

2.2.3 Les programmes de la Mutualité Sociale Agricole

La politique de santé bucco-dentaire de la MSA comporte des actions :

- menées en inter-régimes (dispositif MT' Dents) ;
- spécifiques au régime agricole dans le cadre d'un plan dentaire institutionnel qui se compose d'une série d'actions de prévention dentaire et de promotions ciblées en faveur de :
 - tranches d'âges spécifiques : enfants de 7, 10 et 13 ans, personnes de 60 ans (depuis fin 2017), personnes de 25 à 74 ans dans le cadre des Instants Santé ;
 - personnes en situation de précarité.

2.2.4 Les actions soutenues par les Conférences des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Dans le cadre des appels à projets départementaux des Conférences des Financeurs, l'organisation d'actions collectives de prévention ainsi que les actions de prévention organisées par les résidences autonomie, les SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) et les SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile) peuvent faire l'objet de financements.

2.3 Les principaux opérateurs de prévention en Nouvelle-Aquitaine

2.3.1 L'UFSBD

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) est une association loi 1901 animée par un réseau de chirurgiens-dentistes de proximité, organisés à un échelon départemental.

En Nouvelle-Aquitaine, les UFSBD départementales organisent des actions de prévention au niveau :

- des écoles maternelles (grandes sections) : sensibilisation collective auprès des élèves ;
- des écoles primaires (classes de CP) : sensibilisation collective et entretiens individuels auprès des élèves ;
- des Centres de Formations d'Apprentis Boulangers-Pâtisseries : sensibilisation collective auprès des apprentis ;
- des structures d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap (IME, ESAT) : sensibilisation collective et dépistage auprès des usagers, sensibilisation collective et formations auprès des professionnels ;
- des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) : sensibilisation collective et dépistage auprès des résidents, sensibilisation collective et formations auprès des professionnels.

2.3.2 L'IREPS

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Nouvelle-Aquitaine (IREPS NA) comporte 12 antennes départementales et développe à minima un centre de ressources pédagogiques en promotion de la santé dans chaque département, comportant des outils d'intervention en prévention bucco-dentaire.

L'IREPS accompagne également les professionnels dans la réalisation de leur projet au sein des lieux d'éducation, d'accueil et d'hébergement, de détention, en milieu professionnel... Dans le cadre de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage bucco-dentaires 2018 », des actions en partenariat avec l'IREPS ont pu être identifiées en milieu scolaire ou en établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées dépendantes ou personnes en situation de handicap.

2.3.3 La Mutualité Française

Le service prévention de l'Union Régionale de la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine déploie un programme de formation « La vie à pleines dents, longtemps » à destination des professionnels en établissements et services mutualistes ; EHPAD et foyers-logements, Association de Soins et Services à Domicile (ASSAD), Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Certaines Unions Territoriales de la Mutualité Française gérant des centres dentaires mutualistes interviennent pour des actions de sensibilisation et de dépistage en EHPAD ou en milieu scolaire.

2.3.4 Les établissements de santé

En Nouvelle-Aquitaine, de nombreux établissements de santé sont porteurs d'actions de prévention et de dépistage bucco-dentaires, principalement à destination de publics vulnérables.

	Publics-cibles	Modalités d'intervention
CH Confolens (16)	Professionnels de santé	Formation
CH La Rochelle (17)	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Personnes de plus de 55 ans Patients Personnes immigrées Personnes sans domicile fixe	Formation Soutien aux professionnels Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention Éducation pour la santé
CH Saintes (17)	Personnes détenues	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Tulle (19)	Personnes détenues	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Nontron (24)	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes	Formation Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage
CHIC Ribérac Dronne Double (24)	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes	Formation Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage
CH Vauclaire (24)	Adultes 18-55 ans Personnes de plus de 55 ans Patients	Communication, information, sensibilisation
CH S.Possi (24)	Jeunes 16-25 ans (insertion professionnelle)	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation ou accueil individualisé de prévention
Fondation John Bost (24)	Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Patients	Communication, information, sensibilisation Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention
CHU Bordeaux (33)	Nourrissons (0-2 ans) Enfants (2-5 ans) Enfants (6-9 ans) Personnes de plus de 55 ans Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Patients Personnes détenues	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Cadillac (33)	Adolescents (13-18 ans) Adultes 18-55 ans Personnes de plus de 55 ans Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Personnes détenues	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Sud Gironde (33)	Adultes 18-55 ans Personnes en situation de handicap Patients	Communication, information, sensibilisation Éducation pour la santé Consultation de dépistage

Clinique Mutualiste du Médoc (33)	Enfants (2-5 ans) Enfants (6-9 ans) Préadolescents (10-12 ans) Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap Personnes en difficultés socio-économiques	Communication, information, sensibilisation Education pour la santé Consultation de dépistage
Pôle de santé Arcachon (33)	Personnes immigrées Personnes sans domicile fixe Personnes en difficultés socio-économiques	Consultation de dépistage
CH Agen-Nérac (47)	Personnes âgées dépendantes	Consultation de dépistage
CH Fumel (47)	Professionnels de santé Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap	Soutien aux professionnels Education pour la santé Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Penne d'Agenais (47)	Professionnels de santé Personnes de plus de 55 ans Patients	Formation Communication, information, sensibilisation Etude de besoins, diagnostic
Pôle de santé du Villeneuvois (47)	Professionnels de santé Femmes enceintes Personnes de plus de 55 ans Personnes âgées dépendantes Patients	Soutien aux professionnels Communication, information, sensibilisation Education pour la santé Consultation de dépistage Consultation ou accueil individualisé de prévention
CH Pau (64)	Professionnels de santé Personnes en situation de handicap	Formation Soutien aux professionnels Communication, information, sensibilisation Education pour la santé Consultation de dépistage
Clinique Les Jeunes Chênes (64)	Personnes âgées dépendantes Patients	Communication, information, sensibilisation Education pour la santé
CH Châtelleraut (86)	Personnes âgées dépendantes Personnes en situation de handicap	Consultation de dépistage
Pôle de santé de l'Envigne (86)	Enfants (2-5 ans) Enfants (6-9 ans)	Communication, information, sensibilisation Education pour la santé
CHU Limoges (87)	Professionnels de santé Tout public Personnes âgées dépendantes	Formation Soutien aux professionnels Consultation de dépistage

Tableau 9 Typologies des modalités d'intervention et des publics cibles - Actions portées par les établissements de santé - Données déclaratives non exhaustives issues de « L'État des lieux de l'offre en matière de prévention et de dépistage 2018 »

2.3.5 L'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux

Dans le cadre de la 6^{ème} année d'études en odontologie, un quart des enseignements cliniques est consacré à des actions de prévention d'intérêt général. À l'UFR de Bordeaux, les étudiants peuvent notamment choisir les stages suivants :

- stage de prévention dans des services hospitaliers hors odontologie ;
- stages de prévention dans des établissements publics ou privés en convention avec l'UFR : crèches, maternelles, collèges ou autres ;
- stage d'addictologie ;
- stage de prévention auprès des personnes malentendantes.

Un stage de prévention en EHPAD est quant à lui obligatoire. En 2018, 90 étudiants ont réalisé une action de dépistage bucco-dentaire auprès des résidents de 42 EHPAD en Nouvelle-Aquitaine.

Dans le cadre du service sanitaire, les étudiants en 3^{ème} année d'études en odontologie interviennent notamment pour des actions de sensibilisation (retours 2018) :

- en crèches, maternelles et collèges ;
- en établissements médico-sociaux ;
- en centres d'accueil pour personnes en situation de précarité.

2.3.6 [Les CPAM et MSA](#)

Outre un financement, certaines Caisses Primaires d'Assurance Maladie ou caisses locales de la MSA font intervenir des chargés de prévention (ou autres types de salariés) lors d'actions de prévention bucco-dentaire, notamment en milieu scolaire.



Retrouvez toutes les informations
sur le Plan d'actions régional
en faveur de la santé bucco-dentaire
de Nouvelle-Aquitaine sur

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

PLAN 2018
2023
D' ACTIONS
REGIONAL
EN FAVEUR DE LA SANTE BUCCO-DENTAIRE



CONTACTS :

Conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes : Laëtitia DARRIEUTORT 06 49 74 18 28

URPS des chirurgiens-dentistes : Hélène FORTIN 06 40 15 30 35

ARS Nouvelle-Aquitaine : Hélène DELAS 05 57 01 47 26 | ars-na-dosa-autonomie@ars.sante.fr